

Le 30 avril 2020

Mesdames, Messieurs, Chères Consoeurs, Chers Confrères,

La 7<sup>ème</sup> semaine d'isolement est là, nous nous rapprochons de la date butoir du déconfinement (progressif ?) et nous, soignants, tout comme nos patients, sommes sans doute un peu fébriles à l'horizon de cet « après », et comment ne pas l'être ?

Les annonces, même les plus sérieuses et les plus documentées, nous apportent tous les jours leur lot de questions, d'informations (parfois contradictoires), soulèvent de nouvelles inquiétudes. Notre foi en la médecine, qui nous anime, doit plus que jamais se renforcer face à cette adversité, elle est notre moteur pour ne pas, jamais, renoncer.

Nos patients découvrent, ou même partagent chaque jour un peu plus notre univers, les contraintes que nous nous sommes toujours imposées pour ne rien négliger : ni le soin, ni l'écoute, ni la sécurité, ni l'éducation sanitaire... Cette (més)aventure, qui provoque aujourd'hui l'usage de tous les superlatifs : incroyable, inédite, inattendue, inimaginable même..., a - aura pourtant - sans doute un véritable mérite - bienfait : nous avoir rapprochés, nous avoir encouragés à davantage de liens entre tous les professionnels de santé, à nous souvenir (convaincre) de toujours rester soudés, à nous découvrir capables de surmonter des obstacles auxquels rien ni personne ne nous avait préparés, à nous rendre plus forts, même si nous l'étions déjà !

**Comme chaque semaine, nous vous proposons le bilan de notre territoire :**

Notre département est toujours au second rang au sein de la région AURA : au 29 avril 2020, le nombre d'hospitalisations s'élevait à 398, de décès à 186. Les retours à domicile continuent à connaître une hausse (594), mais cela n'est pas suffisant pour offrir un véritable répit aux soignants.

**1 - Observatoire de l'Ordre des médecins sur le COVID-19 :**

Comme nous vous l'avions précédemment indiqué, le Conseil Départemental de la Loire a, dès le 14 mars 2020, collecté les données qui lui étaient transmises concernant les médecins touchés par le COVID-19 et ce, quel que soit : leur âge, leur statut (exerçant, retraité, libéral, salarié, hospitalier...).

**Pour sensibiliser les pouvoirs publics de l'impact du COVID-19 sur les médecins, il est en effet indispensable que le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins puisse avoir une cartographie précise des consoeurs et confrères ayant été impactés par le virus.**

**Faites-vous connaître, mais aussi et surtout, le cas échéant, faites-nous part de vos besoins, de vos difficultés, ne restez surtout pas isolé(e)s !**

Nous vous remercions les informations à nous transmettre :

Numéro RPPS, début des symptômes, situation (confinement, test positif ou négatif, hospitalisation), nombre de jours d'arrêt, date de reprise d'activité.

Nous vous rappelons, qu'à votre demande, nous ferons remonter les éléments anonymés au niveau national.

**2 - Le Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM), le Collège de la Médecine Générale (CMG et la Fédération des Spécialités Médicales (FSM) appellent à placer les médecins et les soignants au cœur de la stratégie nationale de déconfinement :**

*Voir pièce jointe*

### **3 - L'ARS a publié de nouvelles fiches à l'intention des professionnels de santé :**

« Arrêts de travail dans le cadre du COVID-19 (version au 20 avril 2020) »

*Voir pièce jointe*

« Prise en charge en ville par les médecins de ville des patients symptomatiques en phase épidémique de COVID-19 »

*Voir pièce jointe*

« Renforcement de l'accès à la Naloxone »

*Voir pièces jointes*

### **4 - Le ministre des solidarités et de la santé annonce une aide à destination des professionnels de santé libéraux conventionnés en perte d'activité :**

Communiqué de presse du 29 avril 2020

*Voir pièce jointe*

### **5 - L'Assurance Maladie a adressé un courrier à tous les professionnels de santé dans le cadre de la mise en place d'un dispositif exceptionnel d'accompagnement économique des professionnels de santé libéraux :**

<https://stats.info.ameli.fr/m//MDEwMDk1NzU4Mjg1ODswMVVxMjU2NjEwODkyO2plYW4tZnJhbmNvaXMI>

### **6 - Dans le cadre du plan gouvernemental de déconfinement annoncé ce Mardi 28 Avril 2020 :**

Pour mettre en œuvre ce recensement, l'Assurance Maladie se mobilise à la fois par la mise à disposition d'un outil de « tracing » articulé avec AmeliPro et par la mise en place d'une plate-forme téléphonique « Brigade » pour assurer le recensement.

Ce dispositif sera complété par un outil de centralisation des résultats des tests géré par la DGS et Santé Publique France permettant la connaissance en temps réel des résultats.

Vous allez recevoir une information officielle de la CNAM à ce sujet.

Les délégués Assurance Maladie vous apporteront bien entendu davantage de précisions dans le cadre d'une prochaine campagne d'information

### **7 - Enfin...**

**Nous serons sollicités par les patients pour la rédaction de toutes sortes de certificats médicaux, soyez très prudents et, en cas de doute, contactez-nous !**

Nous constatons toujours que certains d'entre vous ne reçoivent pas nos courriels pour diverses raisons : boîte saturée, fournisseur d'accès qui rejette le courriel de façon systématique, SPAM... n'hésitez donc pas à transférer les informations à vos contacts médecins ou à les encourager à les consulter en ligne sur le site : [www.ordre-medecins-loire.com](http://www.ordre-medecins-loire.com)

Votre Conseil Départemental est à votre écoute.

Par le biais des réseaux, vous pouvez nous adresser des messages 7j/7j, 24h/24h... : [loire@42.medecin.fr](mailto:loire@42.medecin.fr)

Parce que vous êtes médecins et donc engagés, insubmersibles mais pas invulnérables, que votre présence est plus que jamais indispensable, prenez encore et toujours grand soin de vous !

Le Président,  
Docteur Jean-François JANOWIAK

Le Secrétaire Général,  
Docteur Yves PARTRAT